



BUDGET 2021

SAINT-CLOUD MAGAZINE
AVRIL 2021

UN BUDGET D'AVENIR DANS UN CONTEXTE INÉDIT

DOSSIER
SPÉCIAL
DÉTACHABLE

Premier budget de la nouvelle mandature, celui-ci se veut dans la continuité des précédents, malgré la crise sanitaire. Point d'orgue de l'année, il fixe les grandes lignes de recettes et de dépenses de l'exercice en cours. Il réaffirme l'engagement de la Ville au service de ses habitants. Point sur le budget 2021.

3 QUESTIONS À NICOLAS PORTEIX

Dans quelles circonstances le budget de la Ville a-t-il été voté ?

C'est dans un contexte inédit que nous avons élaboré ce nouveau budget. Si la pandémie est mondiale, celle-ci a des répercussions nationales et locales, plongeant notre pays dans une situation économique et sociale incertaine, qui limite fortement la visibilité. Nous avons décalé le vote du budget en mars, comme la réglementation le permet, afin de réfléchir aux inflexions à donner à ce nouveau budget, qui ne l'oublions pas, est également le premier de notre nouvelle mandature. Nous avons ainsi pris en compte l'impact que pouvait avoir la crise sur notre situation budgétaire : **rigueur, prudence mais également ambition ont été nos maîtres-mots. Nous nous sommes adaptés et restons tournés vers l'avenir afin de préparer au mieux la sortie de crise pour les Clodoaldiens.** Voté le 25 mars, le budget s'inscrit également dans le cadre d'une réforme importante de la fiscalité locale, avec notamment la suppression progressive de la taxe d'habitation. Parallèlement et comme ces dernières années, les dotations de l'État poursuivent leur baisse alors que les péréquations restent à un niveau excessif. Cela laisse des traces.

Enfin, notre budget sera impacté pour la première fois par la pénalité de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) qui sanctionne un ratio de logements sociaux trop bas par rapport au nombre de loge-

ments. Le contexte n'est donc pas favorable à notre commune.

Quels sont les points notables du budget 2021 ?

Pour la sixième année consécutive et malgré les circonstances contraignantes, nous avons décidé de ne pas augmenter la fiscalité. Concrètement, en raison de la réforme de la taxe d'habitation, les propriétaires observeront sur leur feuille d'impôt un nouveau taux de taxe foncière sur le bâti, celui-ci sera la simple addition des deux anciens taux communal et départemental 2020. Un autre point notable cette année concerne les dépenses de personnel : contrairement aux entreprises, les communes n'ont pas la possibilité de recourir au chômage partiel, les dépenses de personnel sont donc maintenues et les agents des entités qui sont pour le moment fermées (piscine des Tourneroches, cinéma-théâtre Les 3 Pierrots, musée des Avelines, etc.) sont redéployés dans les autres secteurs afin de rester mobilisés pour garantir la qualité des services indispensables aux Clodoaldiens.

Quels sont les grands projets à retenir pour l'année en cours ?

S'il est essentiel de maintenir et d'adapter au mieux les services proposés par la Ville face à l'évolution de la situation, nous devons également ne pas perdre de vue l'après-crise, nous poursuivons donc nos

grands projets et notre programme d'investissement afin de nous préparer et de participer au mieux à la relance économique indispensable.

Le projet du marché des Avelines entre dans sa phase opérationnelle, avec notamment le démarrage des travaux du parking souterrain. Nous œuvrons depuis quelques années à une ville plus durable, le futur marché s'intégrera parfaitement dans son environnement, cela créera un véritable espace de vie qui sera rattaché au jardin des Avelines. Nous lançons également cette année les études préalables nécessaires à la modernisation du cinéma-théâtre des 3 Pierrots, afin que celui-ci devienne plus accessible et plus convivial pour le public accueilli. Enfin, un plan particulier de réfection des sanitaires scolaires sera entrepris pour améliorer le bien-être des enfants. Les écoles élémentaires des Coteaux et Fouilleuse pourront en bénéficier dès la rentrée. ■



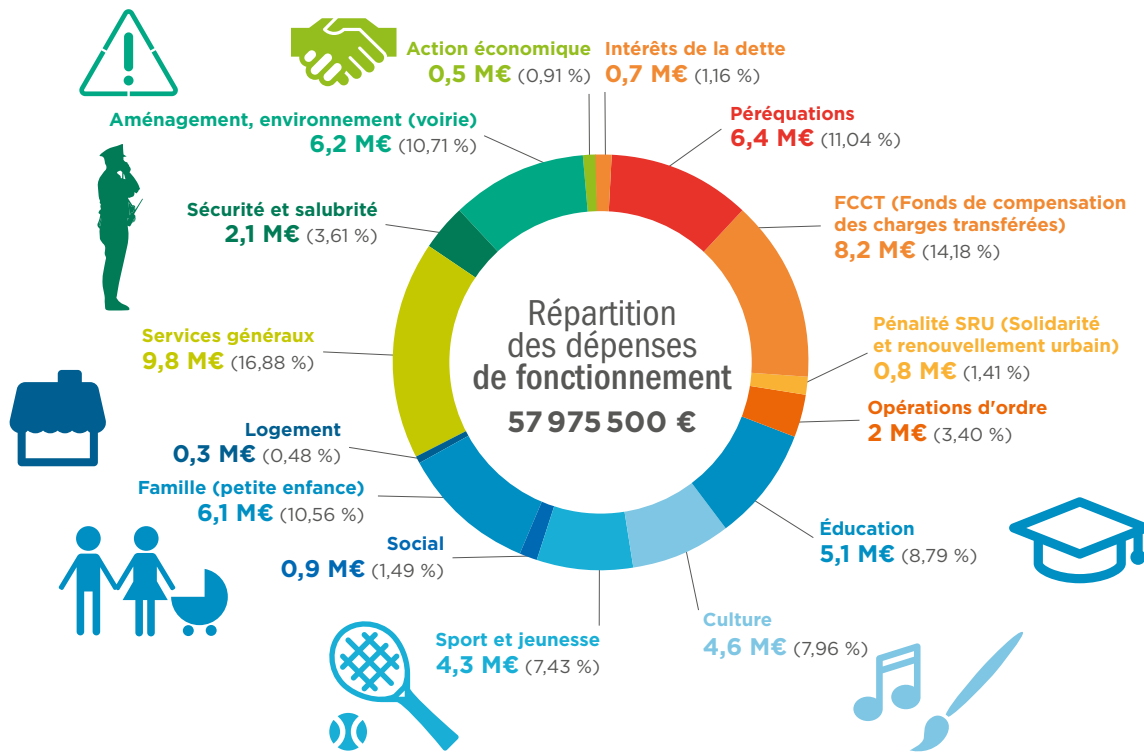
[REPÈRE]



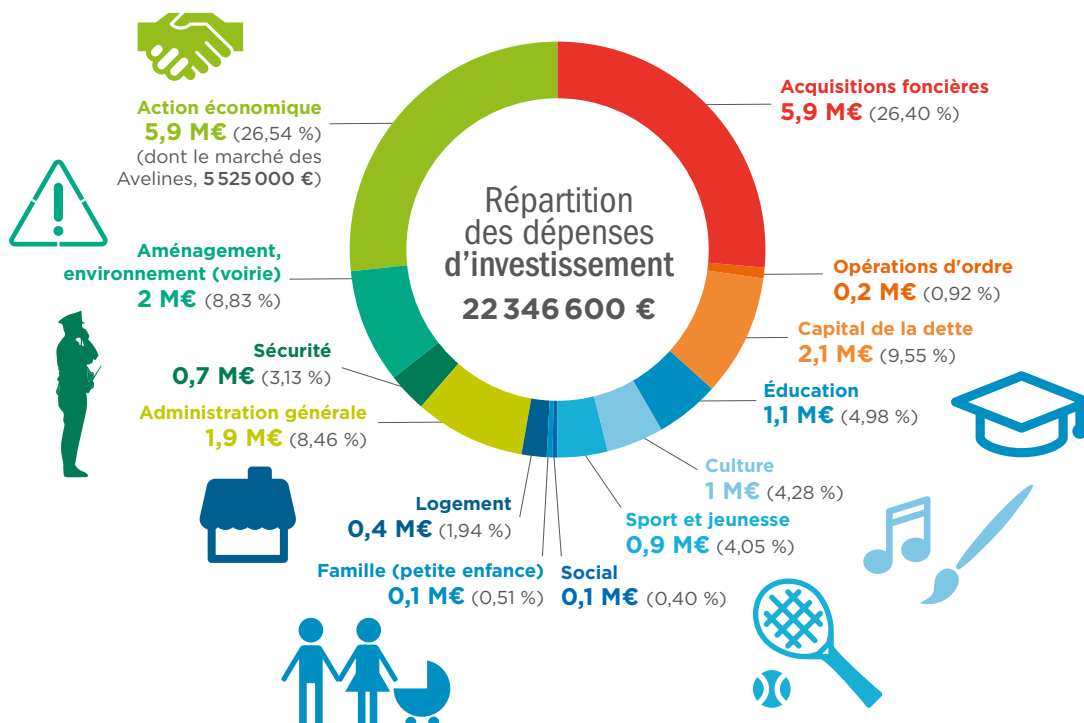
Nicolas Porteix

Adjoint au maire délégué
aux Finances, aux achats
et aux grands projets

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT STABLES



DES INVESTISSEMENTS EN PLEIN ESSOR, UNE RÉPONSE À LA CRISE SANITAIRE



AUCUNE AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

Pour la sixième année consécutive, la majorité municipale a décidé de ne pas alourdir les impôts locaux.

- **Taxe foncière sur le bâti (TFB) : 20,34 %** (part communale : 13,26 %, part départementale : 7,08 %)
- **Taxe foncière sur le non bâti (TFNB) : 14,22 %**

	Taux 2020		Taux 2021
	Taux communal	Taux départemental	Taux communal
Taxe foncière (bâti)	13,26 %	7,08 %	20,34 %
Taxe foncière (non bâti)	14,22 %		14,22 %

La part départementale de la TFB est dorénavant perçue par la ville

Ce transfert est la conséquence de la loi de finances pour 2020 qui prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales. En **2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation** sur sa résidence principale.

En compensation, les communes percevront la part départementale de la taxe foncière sur le bâti.

Le nouveau taux de taxe foncière communale 2021 résulte donc de l'addition des taux communaux et départementaux de l'année 2020.

UN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE

Face à la crise, la Ville a engagé un dialogue avec les associations afin de pouvoir les accompagner au mieux dans la poursuite de leurs activités et le développement de leurs projets. Cet échange a permis d'ajuster le montant des subventions, certaines associations n'ayant pas eu ou très peu d'activité sur l'année 2020 n'ont donc pas ou peu utilisé la subvention qui leur avait été versée. La situation individuelle de chaque association a été prise en compte. **Cette année 60 associations se partageront un budget de 2 514 221 €.**

UNE DETTE MAÎTRISÉE

Afin de faire face aux dépenses d'investissement, la Ville inscrit 4 882 710 € d'emprunt (l'inscription ne valant pas mobilisation, les emprunts seront contractés et tirés selon les besoins de financement).

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2021 s'élève à 29 926 202,51 €. Cet encours est stable par rapport à 2020.

Notons que **la dette par habitant est une des plus basses des Hauts-de-Seine, elle s'élève à 978 € alors qu'elle est en moyenne de 1 360 € dans le département au 31 décembre 2019!**

Le budget primitif 2021 prend en compte l'inscription d'acquisitions et de cessions foncières pour permettre la réalisation des projets d'aménagement de la Ville :

LES ACQUISITIONS FONCIÈRES : 5 900 000 €

- Parkings Bureaux de la Colline : 100 000 €
- Locaux du bureau de Poste au 12, place Silly : 500 000 €
- Pavillon au 61, rue de Garches, quote-part d'un leg reçu en 2011 : 200 000 €
- Immeubles du 90, boulevard de la République achetés à l'EPFIF : 5 100 000 €

LES CESSIONS FONCIÈRES : 12 507 000 €

- Dernier versement sur les pavillons J.Chieze : 7 890 €
- Parkings Bureaux de la Colline : 100 000 €
- Pavillon au 61, rue de Garches : 937 000 €
- Immeubles du 90, boulevard de la République cédés à l'aménageur : 6 870 000 €
- Parcelles du parking Joffre cédées à la Société du Grand Paris (SGP) : 4 600 000 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Marché des Avelines.



Cour végétalisée de l'école du Centre.

La Ville, au service de ses habitants, se projette dans un programme d'investissement très ambitieux afin de devenir plus durable et d'améliorer la qualité de vie des Clodoaldiens.

Les travaux de voirie et espaces verts (1 707 000 €)

- Réfection de l'éclairage public : 205 000 €
- Signalisation lumineuse tricolore : 25 000 €
- Infrastructures de voirie : 968 000 € (avenue Eugénie, tronçon de la rue Tahère, rue des Gâte-Ceps, etc.)
- Actions de végétalisation des cours d'écoles : 222 000 €
- Espaces verts et aménagements paysagers : 287 000 €

Les travaux sur les bâtiments communaux (3 289 000 €)

- **Les écoles** : aménagements de stores, ventilations, sanitaires, huisseries, etc. : 745 000 €
- **Les équipements sportifs** : vestiaires du stade des Coteaux, remise en état de la piscine, toiture et isolation du gymnase Huet : 520 000 €



Avenue Eugénie.

- **La culture** : études et maîtrise d'œuvre en vue de la modernisation des 3 Pierrots, assistance à maîtrise d'œuvre pour la médiathèque, maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la toiture de l'église Saint-Clodoald : 450 000 €
- **Crèches** : 30 000 €
- **Aménagement des locaux du CLIC Gérico et du bridge** : 120 000 €
- **Stabilisation du système de vidéo-protection** : 60 000 €

La restructuration du marché des Avelines (5 525 000 €)

- Le projet d'aménagement du marché des Avelines entre cette année dans sa phase opérationnelle en termes de travaux. Vont s'enchaîner les travaux du parking, ceux du marché alimentaire, des commerces et enfin l'aménagement paysager.